



Résorption de la précarité dans l'éducation nationale : Un millier de postes ouverts aux concours non pourvus

Une tromperie de plus !

Alors que des milliers de personnels précaires exercent dans l'Education Nationale depuis des années, le prétendu plan de résorption de la précarité mis en oeuvre montre qu'il ne permet même pas sa diminution.

Bons pour enseigner dans la précarité pas pour être titularisés ?

En 2013, première année du plan dit de résorption de la précarité, la CGT Educ'action avait déjà dénoncé les conditions scandaleuses des concours réservés. Malheureusement, **2014 ne sera toujours pas l'année de la fin de la précarité.** Alors que la plupart des résultats sont tombés, nous ne pouvons que constater que la situation est loin de s'être améliorée. **Plus d'un millier de postes promis à la titularisation d'enseignants contractuels ne seront même pas pourvus. C'est plus du tiers des postes ouverts.**

C'est inacceptable, cela va éliminer de nouveaux candidats de toute perspective de titularisation pendant 1 an au moins. Candidat-e-s qui rejoindront la majorité de celles et ceux qui étaient exclus d'avance, car ne remplissant pas les conditions trop restrictives pour entrer dans le dispositif, ou comme les AED et CUI qui ne sont concernés par aucune mesure de titularisation ou comme les AVS à qui on fait miroiter une prétendue titularisation qui ne sera même pas une CDIisation

Ce traitement, réservé aux contractuels par leur employeur, est totalement inacceptable.

Un précaire peut en cacher un autre !

Dans le même temps, alors qu'ils exerçaient et occupaient des postes depuis des années, plus de la moitié des enseignants ex contractuels reçus l'an passé aux concours ont été affectés loin de leur académie. C'est désastreux pour eux, certains vont démissionner. Cela amènera le rectorat à recruter de nouveaux précaires pour les remplacer.

La CGT-Educ'action a interpellé le ministère pour exiger que soit mis en oeuvre une véritable politique de sortie de la précarité.

Dans l'immédiat, nous exigeons :

- que tous les postes soient pourvus,
- que les candidat-e-s recalé-e-s soient repêché-e-s, que les postes soient réutilisés pour permettre à d'autres candidat-e-s d'être reçu-e-s.
- que la situation des ex-contractuels affectés loin de leur exercice antérieur soit réexaminée.

Plus globalement, la CGT Educ'action demande l'ouverture de négociations pour une réelle résorption de la précarité, le plan Sauvadet est loin de répondre aux besoins actuels !

La titularisation de toutes et de tous, sans condition de concours ni de nationalité, reste la seule réponse juste et efficace !

Pour l'académie d'Aix-Marseille, il n'y a pour l'instant que 63 lauréat-e-s dans les différentes disciplines, soit 4% des lauréat-e-s déjà connu-e-s. Cette faible proportion renvoie sans doute à la quasi-absence dans l'académie, de formation spécifique au dossier RAEP et à aux modalités des concours réservés (et internes). Rappelons que lors de la 1ère session 2013 des concours réservés, 6% seulement des lauréat-e-s provenaient de l'académie.

Marseille, le 20 mars 2014